



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
30.04.2009

Date de la convocation des conseillers :  
30.04.2009

point de l'ordre du jour no:  
14/02

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 8 mai 2009**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hannen, Jaerling, Hildgen, Weidig, Becker, Wohlfarth, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Maroldt, Snel, Huss, Roller, Knaff, Zwally, Codello, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT

12 MAI 2009

Luxembourg

## Le Conseil Communal;

**Objet:** Crédit spécial : Travaux de rénovation de la maison unifamiliale sise 175, rue de Luxembourg (art.4/0710/2123/011)

Vu sa délibération de ce jour approuvant le devis supplémentaire au montant 257.000,00 € pour la rénovation de la maison unifamiliale sise 175, rue de Luxembourg ;

Considérant que ces travaux et fournitures doivent être exécutés à court terme ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir un crédit spécial de 257.000,00 € aux dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2009 ;

Considérant que cette dépense était imprévisible ;

Considérant que l'équilibre du budget ne sera pas affecté puisque la dépense sera couverte par une économie du même montant à l'article 4/0710/2123/012 « Rénovation de l'immeuble coin rues Brill / CM Spoo » vu que le projet en question n'avance pas à la vitesse prévue ;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e à l'unanimité**

le crédit spécial au montant de 257.000,00 € pour la rénovation de la maison unifamiliale sise 175, rue de Luxembourg à Esch/Alzette.

Le crédit sera inscrit à l'article 4/0710/2123/011 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2009.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 08/05/2009

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal, Le bourgmestre,

COMMISSARIAT DE DISTRICT

15 MAI 2009


Luxembourg

**CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES**

N° B009 NK Vu et autorisé les  
modifications budgétaires sollicitées.

Luxembourg, le 14 mai 2009

Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Aménagement du Territoire,



 Service : **Secrétariat**  
**ESCH** Esch/Alzette, le *SH*

22 MAI 2009